



La lettre de l'Investisseur

Janvier 2021

L'INFO

Les Français choisissent le Crédit Agricole parmi les 25 marques les plus utiles

"Et si vous étiez à nouveau confinés, quelles marques vous seraient utiles ?"

Une étude*, relayée par CB News, a identifié les 25 marques "qui seraient utiles aux Français" s'ils étaient de nouveau "bloqués". Aux côtés du Crédit Agricole, seule banque à faire partie de ce classement, on trouve notamment Arte, Doctolib, Carrefour, Deliveroo, Leroy Merlin, WhatsApp et Decathlon.

Le Groupe a ainsi réaffirmé au fil de l'année son engagement auprès de tous ses clients : déploiement des **Prêts Garantis par l'État**, **pauses crédit**, **annulation des frais monétiques pour 70 000 clients**, **création d'un fonds de solidarité exceptionnel de 22 millions d'euros...** En parallèle, le Crédit Agricole accompagne **l'équipement digital pour permettre la continuité du business** : plateforme "JM mon territoire" dédiée aux commerces de proximité, Click & Collect pour tous, équipement des professionnels pour l'encaissement à distance...

* Publiée par l'agence de communication VMLY&R

“ **Accompagner durablement les territoires** ”



1^{er} financeur de l'économie en France



18,1 milliards € de prêts garantis par l'État à fin septembre 2020



87,4 % des résultats conservés localement



200 millions € de geste mutualiste*

* montant versé aux clients détenteurs d'une assurance multirisque professionnelle avec perte d'exploitation

ÉCLAIRAGE DES MARCHÉS



L'année 2020 a été particulièrement éprouvante, avec des économies bouleversées par la pandémie de Covid-19. Si la croissance a repris, elle reste inégale selon les pays et secteurs d'activité.

Interview de Thierry Dherbecourt,
Spécialiste Produits - Conseils en Investissement, Amundi

Quel bilan faites-vous de l'année 2020 ?

Thierry Dherbecourt : La crise sanitaire a provoqué **un choc sans précédent sur la croissance économique mondiale...** et continue de faire peser des risques sérieux sur la santé publique.

Dans le domaine financier, nous retenons d'une part le **violent aller-retour des marchés**, qui, après le moment de panique en mars, ont rebondi grâce aux importantes mesures de soutien de la part des banques centrales et des gouvernements. D'autre part, les **fortes disparités de performance selon les zones géographiques... mais surtout les secteurs d'activité**, certains s'avérant gagnants quand d'autres ont été (ou sont encore) sévèrement impactés par les mesures de restriction et de confinement.

En fin d'année, les marchés financiers ont repris leur souffle, avec l'atténuation des risques, l'apaisement des tensions géopolitiques et le soutien des banques centrales. L'élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis, couplée à l'espoir de vaccins efficaces, a fait **fortement rebondir les marchés financiers en novembre**. Même si la perspective d'une vaccination à très grande échelle reste lointaine, les marchés tentent de reprendre confiance.

Faut-il encore investir ? Quelles opportunités pour cette nouvelle année ?

T.D. : En 2021, nous devrions assister à une forte reprise de l'économie mondiale après les ravages engendrés par la pandémie. Si un vaccin efficace est découvert dans les prochains mois, les perspectives de reprise économique devraient progresser, de même que les bénéfices des entreprises. Cependant, **le retour à la normale prendra du temps** et tous les pays ne bénéficieront pas également de la reprise de la croissance. Surtout, l'économie restera soumise à l'éventuelle réapparition du virus.

Avec des perspectives économiques plus favorables à moyen ou long terme, **des opportunités d'investissement pourraient apparaître**, notamment en lien avec le financement des petites et moyennes entreprises françaises. De plus, les activités liées au développement durable devraient également se développer, comme elles attirent un nombre croissant d'investisseurs et bénéficient des plans de relance publics.

Dans ce contexte encore incertain, nous recommandons encore et toujours **d'investir régulièrement**, le plus simple étant de mettre en place des versements réguliers vers son PEA ou son assurance vie, mais également de **bien diversifier ses placements** afin de mieux répartir les risques.

Interview réalisée le 9 décembre 2020



Covid : l'épargne de précaution a augmenté de 50 milliards d'euros

Avec une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'épargne de précaution a explosé en France : **à défaut de pouvoir consommer et d'avoir de la visibilité sur l'avenir, on épargne (encore plus)**.

Selon le Conseil d'Analyse Économique, le supplément d'épargne lié au Covid-19 approche les 50 milliards d'euros de mars à août 2020, avec une **nette augmentation des encours sur les comptes courants et les Livrets**.

Une épargne sécurisée nécessaire pour pouvoir faire face aux imprévus... mais qui offre des rendements très limités compte tenu des taux bas. Pourtant, si l'on accepte une part de risque, **il existe des solutions pour diversifier son épargne sur le long terme** et ainsi viser de meilleurs rendements potentiels. Que votre profil soit dynamique ou plutôt prudent, vous pouvez bénéficier de notre démarche conseil Trajectoires Patrimoine, en visio ou en agence.

Source : Conseil d'Analyse Économique, Dynamiques de consommation dans la crise, octobre 2020.



NOTRE SÉLECTION POUR INVESTIR UTILE

Envie de donner du sens à votre épargne ? Focus sur 3 fonds qui visent la performance... mais pas que.



BFT France Futur

Accompagner les petites et moyennes entreprises françaises

Vous souhaitez soutenir en priorité les petites et moyennes capitalisations, au cœur des économies régionales ? Ce fonds actions France vise à accompagner sur le long terme des sociétés françaises innovantes ou leaders sur des expertises de niche.

Le fonds bénéficie du Label Reliance



Amundi Actions Euro ISR

Investir dans une sélection d'entreprises européennes responsables

Ce placement socialement responsable sélectionne les entreprises de la zone Euro qui, au-delà de leurs qualités financières, ont les meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

Le fonds bénéficie du Label ISR



Amundi Valeurs Durables

Contribuer à la transition énergétique en Europe

Energies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau et des déchets... Amundi Valeurs Durables investit dans des entreprises réalisant une part significative de leur chiffre d'affaires dans les technologies vertes. Par ailleurs, le fonds exclut de l'ensemble de son univers d'investissement les énergies fossiles ou nucléaires.

Le fonds bénéficie du Label ISR



ÉPARGNE

Investir, un acte engagé ?

Investir pour changer le monde ? En secouant la société toute entière, la crise du Covid a renforcé le sentiment d'une responsabilité, individuelle et collective, vis-à-vis de la planète comme de sa population. De plus en plus de Français souhaitent orienter leur épargne vers des entreprises locales, de plus petite taille, ou plus respectueuses de l'environnement.

Si l'environnement était déjà une préoccupation majeure, la crise a exacerbé les sensibilités, mettant également en lumière les questions sociales : précarité de l'emploi, inégalités, défense des territoires... Ainsi, **74 % des Français veulent donner du sens à leur épargne**⁽¹⁾.

"Les clients ont envie d'investir de façon plus responsable, tout en ayant les mêmes attentes en termes de performance", explique Mickaël Houée, Directeur Marché de la Clientèle patrimoniale, Banque Privée et Epargne au sein de Crédit Agricole SA.

Avoir un impact sur le monde

La rentabilité n'est plus l'unique objectif : investir permet aussi d'avoir un impact sur la planète et la société. "Même s'ils n'ont pas tous pour objectif de sauver le monde avec leur argent, les épargnants estiment désormais pouvoir agir sur le cours des choses", analyse le sociologue Ronan Chastellier. Un souhait en phase avec l'ADN et la raison d'être du Crédit Agricole : "Agir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société".

Cibler les entreprises responsables

Conséquence directe, les placements responsables n'ont jamais eu autant la cote. Parmi les moins de 50 ans, ils sont désormais **66 % à souhaiter prendre en compte des critères environnementaux dans leurs décisions de placement**⁽²⁾.

Pour aider les épargnants à s'y repérer, les entreprises se voient attribuer une "note ESG" qui permet d'évaluer leur comportement en matière d'Environnement, de Social et de Gouvernance (ESG). Ainsi, les émissions de CO2, le respect des droits des salariés ou encore, la transparence des comptes, sont autant de critères sur lesquels l'entreprise est observée et notée.

Si les fonds "best in class" permettent de cibler les meilleures entreprises en matière d'ESG (quel que soit leur secteur d'activité), les fonds dits "thématiques" investissent dans les entreprises agissant sur des thèmes à forts enjeux environnementaux ou sociétaux, par exemple l'eau, l'éducation ou le climat.

(1) Sondage Ifop, Le regard des Français sur la finance responsable, Septembre 2020

(2) Sondage OpinionWay, L'investissement responsable, réalisé du 28 au 29 octobre 2020

Soutenir l'économie réelle, notamment en régions

Loin de l'image du "coup en Bourse" opportuniste, l'investissement est également mieux perçu dans son utilité économique : investir, c'est aussi contribuer à l'économie réelle, en **donnant aux entreprises les moyens de se développer dans la durée**.

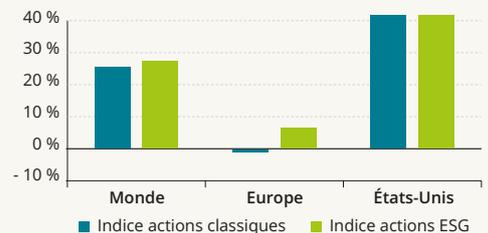
Un soutien dont ont particulièrement besoin les petites et moyennes entreprises, touchées de plein fouet par les deux confinements et la baisse de la demande. Créé par le Ministère de l'Economie, de la Finance et de la Relance, **le Label Reliance permet ainsi de repérer les placements répondant aux besoins de financement des PME et ETI françaises**, cotées ou non. Ces placements doivent en outre respecter un ensemble de critères ESG.

Et la performance ?

Souvent opposée au concept de responsabilité, la performance reste légitimement un sujet au cœur des préoccupations des épargnants. En réalité, **les placements responsables réalisent en moyenne des performances comparables aux placements "traditionnels" - et semblent même avoir mieux résisté à la crise du Covid** (Cf. ci-dessous).

"Nous sommes convaincus que les entreprises qui appliquent dès aujourd'hui des pratiques responsables auront un avantage concurrentiel dans le futur", partage Timothée Jaulin, Responsable Développement et promotion de l'ESG chez Amundi. En attendant, Amundi vise une **gestion responsable pour 100 % de ses fonds de gestion active, d'ici fin 2021**.

Performance des actions sur 3 ans



Source : Datastream, Amundi Research, évolution des indices MSCI représentatifs des actions classiques et des actions ESG (taux de rendement en USD des indices, du 24 novembre 2017 au 25 novembre 2020)

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit consulter la documentation réglementaire des OPC agréés par l'Autorité des Marchés Financiers dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ("DICI") en vigueur, disponible sur le site www.amundi.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus). Les OPC n'offrent aucune garantie de performance. Les informations de ce document ne sont données qu'à titre indicatif, et en tout état de cause ne sauraient engager la responsabilité d'Amundi Asset Management. Du fait de leur simplification, les informations fournies sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies à partir de sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Ces informations ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation, une sollicitation d'achat et/ou de vente de parts ou actions des OPC ni une consultation d'ordre juridique ou fiscal, et par voie de conséquence, le contenu de ce document ne saurait vous dispenser de votre propre analyse et/ou du recours à un professionnel.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de "US Person" vous est fournie sur www.ca-sicavetfcp.fr

BFT France Futur est géré par BFT IM, Siège Social : 90, bd Pasteur S 75178 75730 Paris Cedex 15. Amundi Actions Euro ISR et Amundi Valeurs Durables sont gérés par Amundi Asset Management - Société par actions simplifiée au capital de 1 086 262 605 euros - Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - 437 574 452 RCS Paris. Crédit Photo : Gettyimages